

FICHE PROGRAMME

RECYCLAGE GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Code : SU004

Date de dernière mise à jour : 03/01/2023

Durée : 1 jour - 7 heures

Objectifs généraux professionnels : acquérir des connaissances permettant l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale... »

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les problèmes de santé publique en lien avec les malaises
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec utilisation du défibrillateur (DAE)
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats

Public et prérequis : selon l'arrêté du 3 mars 2006 – Art. 1^{er} :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, est destinée aux professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique et titulaire depuis au maximum quatre ans de l'attestation Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 :

- **professions médicales :** Médecins, chirurgiens, dentistes, sages-femmes
- **professions de la pharmacie :** pharmaciens, préparateurs
- **auxiliaires médicaux :** aides-soignants, auxiliaires de puériculture, préleveurs, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, pédicures, podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs en électroradiologie, audioprothésistes, opticiens, lunetiers, prothésistes et orthésistes, orthoptiste, diététiciens.

Programme :

- Les nouveaux messages sanitaires : la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral
- Prise en charge d'une personne inconsciente qui respire
- Mises en situation simulées de situations d'urgence professionnelle
- Prise en charge d'un adulte en arrêt cardio - respiratoire en équipe avec et sans défibrillateur (nouvelles normes 2010)
- Ateliers pratiques sur les nouvelles normes de prise en charge
- Mises en situation de détresses évolutives en lien avec le programme et la réalité du terrain professionnel

Modalité d'animation : en présentiel pour garantir une interactivité et permettre la réalisation d'exercices pratiques, de façon synchrone (pas d'autoformation ni de travail préparatoire)

Méthodes pédagogiques :

- Affirmative par exposé des lois en pratiques validées
- Interrogative par des questionnements réguliers
- Interactive et démonstrative sollicitant la participation des stagiaires et faisant appel à leur expérience et leur vécu

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Réflexion personnelle et en groupe
- Apprentissage de gestes et de conduites à tenir
- Mises en situation

Supports pédagogiques : paper board, vidéo projecteur, livret stagiaire : livret des procédures d'urgence créé par le CESU (Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence)

Dispositif d'évaluation :

- Des évaluations « formatives » régulières sont réalisées par l'intervenant tout au long de la formation, ceci afin de mesurer les acquisitions et/ou la progression des participants dans une perspective d'éventuels réajustements.
- Une évaluation « à chaud » sous forme de questionnaires individuels écrits est effectuée auprès des stagiaires à l'issue de la formation. Cette évaluation « à chaud » est complétée d'un bilan oral avec le formateur. Les représentants institutionnels sont conviés à y participer.

Validation des acquis et attestation de participation :

Critère de validation pour chaque participant :

- Présence à la totalité de la journée
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques avec relevé écrit
- Comportement adapté lors de mises en situation

Délivrance de l'attestation de formation GSU par le CESU 35.

La copie des diplômes GSU initiaux et recyclages est exigée par le CESU 35 pour garantir la délivrance des attestations. **Si vous n'avez pas encore remis une copie de vos diplômes initiaux et recyclages, merci de bien vouloir les retourner au centre de formation HSTV, avant le début de la formation.**

La durée de validation du recyclage est de 4 ans.

Animateurs et référent pédagogique identifiés : infirmiers diplômés d'Etat titulaires du Monitorat National de Premiers Secours et Gestes et Soins d'Urgence, formateurs AFGSU et NRBC habilités par le CESU 35

Références scientifiques ou bibliographiques : selon l'arrêté du 3 mars 2006

Tarifs : Intra : 1600 €/session - attestation CESU incluse / Inter : 180 €/stagiaire - attestation CESU incluse

Nombre préconisé de stagiaires : 12

Lieu : Inter : au sein de la polyclinique Saint Laurent / Intra : au sein de votre établissement

Accès et accueil handicap :

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour permettre à vos salariés de participer à cette formation, nous vous invitons à vous mettre en relation avec notre contact handicap au 02 99 25 37 25 pour étudier les moyens éventuels à mettre en place afin de garantir son accessibilité.

Des partenaires peuvent également vous accompagner :

- Ressources handicap formation 35 : 0784 008 314
- AGEFIPH : 0800 111 009

Liens utiles : Nos conditions générales d'organisation : [Lien](#) / Notre règlement intérieur : [Lien](#)